



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-40572>

Département(s) de publication : **37**

Annonce n° **24-40572**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CDG 37

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de service relatif à la prestation d'assurance des risques statutaires pour les collectivités et établissements affiliés et non affiliés au Centre de Gestion et pour lui-même

Description : Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre et Loire (CDG 37) procède à une consultation en vue de renégocier le "contrat groupe à adhésion facultative" garantissant les obligations statutaires des collectivités territoriales et établissements publics affiliés et non affiliés au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale vis-à-vis de leurs agents et pour lui-même

Identifiant de la procédure : 248e2df8-aa94-4053-952a-9131ba127e4d

Identifiant interne : 2024-02

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 66512000 Services d'assurances accidents et maladie

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 25 rue du rempart

Ville : TOURS Cedex 1

Code postal : 37041

Subdivision pays (NUTS) : Indre-et-Loire (FRB04)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 22,150,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le marché est réservé aux entreprises d'assurances et personnes habilitées à présenter des opérations d'assurance en vertu des articles L.310-1 et suivants, L.500, L.500-1 et L.511-1 et suivants du Code des assurances ou équivalent pour les candidats européens. Phase 1 : Les candidatures seront déposées sur le profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_oSfumacfld Le dossier de consultation joint doit permettre aux candidats d'appréhender les besoins du pouvoir adjudicateur et de présenter une candidature adaptée. Il pourra faire l'objet de modification non substantielle lors de l'envoi de l'invitation à soumissionner. Le règlement de consultation joint concerne la phase 2 de l'offre. Seuls les candidats admis à présenter une offre à l'issue de la phase 1 (candidatures), pourront, dans un second temps, remettre les pièces de l'offre. Les exigences minimales que devront respecter les offres, conformément aux dispositions de l'article R. 2161-13 du code de la commande publique, sont les suivantes : • L'échéance, l'effet, la durée du marché et le délai de préavis du marché tels que définis au CCAP et dans le préambule du CCTP ; • L'objet de l'assurance tel que défini au CCTP ; • L'article 10.5 du CCTP "Retard administratif du paiement des cotisations". L'attention des candidats doit être également attirée sur le fait que : - L'entreprise d'assurance peut se présenter seule ou par le biais d'un intermédiaire d'assurance. Dans ce dernier cas, l'intermédiaire d'assurance agit en tant que mandataire de la compagnie et complète le DC1 avec les coordonnées de l'assureur (cocher la case "Le candidat se présente seul"). L'intermédiaire indique ses coordonnées en précisant que l'assureur lui a donné mandat pour agir en son nom et pour son compte. Il doit également fournir les documents exigés pour la candidature, pour la société représentée et pour lui-même. - L'entreprise d'assurance peut se présenter en groupement conjoint avec un intermédiaire d'assurance. Dans ce cas, un DC1 est complété pour compte commun par le mandataire du groupement, les autres justificatifs devant être fournis par chaque membre du groupement. - Un assureur ne peut pas se faire représenter par plusieurs intermédiaires dans le cadre d'une même procédure de passation. - Un intermédiaire d'assurance, agent ou courtier, doit obligatoirement présenter une entreprise d'assurance et joindre à sa candidature le mandat de la compagnie. Vérification des candidatures : Le cas échéant après demande de régularisation dans les conditions de l'article R. 2144-2 du code de la commande publique, les candidatures qui ne seront pas recevables en application des articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du code de la commande publique ou qui ne seront pas accompagnées des pièces mentionnées aux articles R. 2142-5 à R. 2142-14 et R. 2143-3 du code de la commande publique et reprises ci-avant ne seront pas admises à participer à la suite de la procédure de passation du marché. Conformément à l'article R. 2144-1 du code de la commande publique, les candidatures seront vérifiées sur la base de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles des candidats. En cas de groupement, l'appréciation s'effectuera de manière globale

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Risques statutaires du personnel

Description : Assurance « Risques statutaires du personnel » - Les variantes imposées sont définies à l'acte d'engagement. Une tranche ferme concernant les collectivités et établissements ayant au plus 20 agents CNRACL et 55 tranches optionnelles concernant les collectivités et établissements ayant plus de 20 agents CNRACL. La tranche ferme est passée sous forme d'un accord-cadre à bons de commande. Le montant maximum de l'accord-cadre à bons de commande est de 15 000 000 euros HT pour la durée du marché.

Identifiant interne : Lot unique

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66512000 Services d'assurances accidents et maladie

Options :

Description des options : 55 tranches optionnelles correspondant aux collectivités et établissements de plus de 20 agents CNRACL

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 25 rue du rempart

Ville : TOURS Cedex 1

Code postal : 37041

Subdivision pays (NUTS) : Indre-et-Loire (FRB04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 05/01/2025

Date de fin : 31/12/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 22,150,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Liste et description succincte des critères de sélection : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Description : Liste et description succincte des conditions : 1) Lettre de candidature modèle DC 1 (version mise à jour du 01/04/2019) ou équivalent. 2) Déclaration du candidat modèle DC 2 (version mise à jour du 01/04/2019) ou équivalent. 1) et 2) Les formulaires DC sont accessibles, non exclusivement, sur le site internet <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> 3) Mandat de la compagnie d'assurance au courtier, le cas échéant. 4) Mandat de la compagnie d'assurance à l'agent, le cas échéant. 5) Le pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat. 6) Pour les intermédiaires d'assurance, l'attestation d'inscription à un registre des intermédiaires en assurance (attestation ORIAS ou tous autres certificats équivalents d'organismes établis dans un autre Etat membre que la France) 7) Pour les intermédiaires d'assurance, l'attestation d'assurance et de caution financière conforme au Code des assurances. 8) Si le formulaire DC1 n'est pas utilisé, la déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique. 9) En application de l'article R. 2143-4 du code de la commande publique, le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) en lieu et place des documents mentionnés à l'article R. 2143-3 du code de la commande publique. 10) Lorsqu'il y a groupement, les documents précités sont à fournir pour chacun des membres.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Liste et description succincte des critères de sélection : -Références notamment en matière de collectivités territoriales et/ou organismes publics pour chacune des trois dernières années. -Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_oSfumacfld,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner : 22/05/2024

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_oSfumacfld

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 13/05/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CDG 37

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Service du greffe du Tribunal administratif d'Orléans

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif d'Orléans

Numéro d'enregistrement : 17450005800022

Adresse postale : 28 rue de la Bretonnerie

Ville : ORLEANS Cedex 1

Code postal : 45057

Subdivision pays (NUTS) : Indre-et-Loire (FRB04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-orleans@juradm.fr

Téléphone : 0238775900

Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CDG 37

Numéro d'enregistrement : 28370012800020

Adresse postale : 25 RUE DU REMPART

Ville : Tours cedex 1

Code postal : 37041

Subdivision pays (NUTS) : Indre-et-Loire (FRB04)

Pays : France

Adresse électronique : assurance@cdg37.fr

Téléphone : 0247608502

Adresse internet : <http://www.cdg37.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.achatpublic.com>

Profil de l'acheteur : <http://www.cdg37.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Service du greffe du Tribunal administratif d'Orléans

Numéro d'enregistrement : 174 500 058 00022

Adresse postale : 28 rue de la Bretonnerie

Ville : Orléans Cedex 1

Code postal : 45057

Subdivision pays (NUTS) : Loiret (FRB06)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-orleans@juradm.fr

Téléphone : 0238775900

Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : a106299c-f075-4622-bcb4-c0f88cf5b338 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 05/04/2024 à 16:40

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/04/2024